

Commission agriculture, 22 mars 2021, locaux d'INICI à Prades.

Relevé des avis de la commission

Date de convocation : 15/03/2021 par courriel.

Personnes invitées : les membres titulaires de la commission (connus au jour de la convocation), les Maires.

Supports de réunion :

Diaporama (joint au présent rapport), programme d'actions.

Présents :

- M. Olivier GRAVAS, Vice-Président de la Communauté de communes en charge de l'agriculture, Maire de Sahorre,
- Mme Josette Pujol, Vice-Présidente de la Communauté de communes en charge de l'enfance jeunesse, Maire de Catllar,
- M. Jean-Louis Salies, Vice-Président de la Communauté de communes en charge du tourisme, Maire de Tarerach,
- Mme Laetitia GILLES, conseillère municipale à Catllar,
- Mme Christine Batardière, conseillère municipale à Codalet,
- M. Benjamin BATHFIELD, conseiller municipal à Espirà-de-Conflent,
- Mme Anne-Françoise Roger PAILLÈS, conseillère municipale de Fillols, *en visio*
- Mme Lydie Constantin, conseillère municipale à Jujols, *en visio*
- M. Jean Gavoille, conseiller municipal à Molitg-les-Bains,
- M. Daniel Marouby, conseiller municipal à Molitg-les-Bains,
- Mme Isabelle DIDIER-MESTRE, conseillère municipale à Mosset,
- M. François FERRAND, conseiller municipal à Prades,
- Mme Livia Lamb, conseillère municipale à Py, *en visio*
- Mme Simone MESSEAN, conseillère municipale à Ria-Sirach,
- M. André-Emmanuel Merliac, conseiller municipal à Villefranche-de-Conflent,
- M. Jean-Pierre Mendoza, conseiller municipal à Vinça,

- M. Stéphane PENDARIES, DGS de la Communauté de communes Conflent-Canigó, *en visio*
- M. Bruno FERRARIS, responsable service développement économique à la CC Conflent Canigó.

Excusés :

- M. Jean-Louis JALLAT, Président de la Communauté de Communes, Maire d'Olette,
- M. Michel PLANAS, conseiller municipal à Eus,
- M. Bernard LAMBERT, conseiller municipal à Prades, conseiller communautaire,
- M. Jean-Claude COULET, conseiller municipal à Baillestavy,
- Mme Marjolaine Monnet, conseillère municipale de Arboussols,

Principal sujet : candidature au PNA 2021.

Rédaction BF	23/03/2021
Validation OG	23/03/2021
Diffusion par mail	26/03/2021
Mis en ligne	26/03/2021

Synthèse des débats :

Rappel de l'ordre du jour :

Candidature de la communauté de communes à l'appel à projet « émergence des PAT » du Programme National pour l'Alimentation

① Candidature de la communauté de communes au PNA 2021

Présentation du diaporama du programme d'actions qui font partie intégrante du présent compte-rendu.

Dans l'objectif d'obtenir à terme la reconnaissance PAT (Projet Alimentaire Territorial), un temps d'ingénierie s'avère nécessaire afin d'une part de porter les concertations nécessaires, rédiger le programme d'actions définitif, support de la reconnaissance de l'État et le mettre en œuvre. Ce travail peut être financé par l'État dans le cadre du Programme National pour l'Alimentation, appel à projet national pour l'émergence des PAT.

Si la candidature de la collectivité est acceptée, un financement sera alloué pour un animateur-trice dédié-e au PAT sur une durée de 3 ans.

L'objectif de la commission est de présenter le contenu et les modalités de la candidature de la Communauté de communes, avant passage en Bureau des Maires puis en Conseil communautaire du 8 avril. La candidature doit être déposée avant le 15 avril 2021.

La question de l'approvisionnement de la restauration scolaire est longuement débattue.

L'idée de la centralisation des approvisionnements, de l'annualisation des menus et des commandes, de la structuration des filières (en particulier maraîchère), de la question de la provenance des produits locaux et de la quantité des approvisionnements, autant de questions qui étaient au cœur de la phase d'expérimentation menée depuis le début de la rentrée scolaire sur le restaurant scolaire intercommunal.

Les élus réaffirment leur attachement aux produits locaux, surtout ceux ayant des cahiers des charges de qualité et à l'incitation à aller vers des types de productions de qualité.

Quant à l'annualisation des menus est d'actualité, elle devrait être opérationnelle dans les prochains jours.

Le débat a également été ouvert sur l'opportunité, dans le cadre de la préparation du PAT, de travailler à la transition agroécologique et aux interactions et complémentarités entre modèles agricoles. Ces interactions pourraient être exprimés via des cahiers des charges de producteurs engagés dans le PAT. L'importance de l'agroécologie dans la création et le maintien de l'emploi non délocalisable est également exprimée.

La question de la fertilité des sols pourrait également être envisagée en partenariat avec le CIVAM Bio66 qui souhaite mettre en place des stations de compostage Bio en vallée de la Têt.

En matière de sensibilisation, des réflexions pourraient être lancées pour baisser le coût de l'aliment et le rendre accessible aux personnes en situation de précarité. De nouvelles formes d'agriculture pourraient être testées. Des ateliers de cuisine pour réapprendre à travailler les produits frais et faire baisser le coût psychologique et sanitaire de la « malbouffe »...

Dans l'optique d'être prêt à l'évolution des pratiques en matière de liaisons entre restaurants et cantines, il est demandé d'accentuer le partenariat avec les acteurs de la cuisine centrale.

Sur la question de la précarité alimentaire, il est également préconisé de prendre contact avec le CHRS et Sésame.

Enfin, il est préconisé de mettre davantage en lumière les contacts avec les autres candidats à la reconnaissance PAT : la Cerdagne/Capcir, la chambre d'agriculture et le Pays Pyrénées-Méditerranée.

Le coût du projet (estimé à 155.000 € sur 3 ans) avec un autofinancement de 23 k€ annuel est présenté.



Les élus donnent un avis favorable au dépôt d'une candidature de la communauté de communes à l'appel à projet « émergence des PAT » du PNA 2021.

FAVORABLE

- - -

Merci aux élus d'informer leur Conseil municipal des projets communautaires et des travaux en commission.